

Mairie de SOUILHANELS
1, Rue d'Autan
11400 SOUILHANELS
Tél : 04 68 60 03 92

PROCES - VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
07 OCTOBRE 2025

ORDRE DU JOUR

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 du mois de octobre, à 20 H 30, le Conseil Municipal de SOUILHANELS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances à la Mairie de SOUILHANELS, sous la Présidence de Monsieur Didier MAERTEN, Maire.

Présents : MAERTEN Didier, KOPF Fabrice, MANCIET François, AYROLLES Elisabeth, CRAVERO Pascale, DIAZ José, LOPEZ Frédéric, CASANOVA Blandine, Philippe PIGUILLEM

Absente : SIMELE Laurence

Date de convocation du Conseil Municipal : le 01 octobre 2025

Convocation du Conseil Municipal affichée le 01 octobre 2025 à 12h30 au tableau d'affichage

POINT 1 : APPROBATION A L'UNANIMITE du procès-verbal de la séance du 09 septembre 2025

POINT 2 : 2025-25 - Domaine : FINANCES PUBLIQUES - Sous-domaine : Subventions – Proposition projets 2026

Monsieur le Maire indique que différents projets ont été récemment évoqués au sein du Conseil Municipal. Suite à la consultation des élus entamée le 11 septembre 2025, certains retours ont été reçus en mairie. M Le Maire propose de continuer la discussion autour des priorités à mettre en œuvre en 2026. M Le Maire rappelle les pistes de travail suggérées par le Conseil :

- Projet d'échange parcellaire avec la famille SERRES
- Réfection et entretien de bâtiments communaux (Toits foyer, église, accessibilité foyer)
- Voirie : Chemin de Ricaud, Côte vieille, Place des noisetiers
- Eclairage de l'aire de jeux et du terrain de tennis
- Eclairage rue des Jardins, Chemin de Gris, route de Ricaud.
- Rénovation du système de chauffage et climatisation de l'école
- Evolution de la carte communale.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :

- De prioriser le projet d'échange parcellaire afin de solder la procédure et de pouvoir avancer sur l'évolution des lieux.
- De vérifier certaines fragilités des secteurs concernés par les besoins en rénovation de voirie (Chemin de Ricaud, place des noisetiers, ...), afin de régler les problèmes éventuels préalablement aux réfections prévues.
- De finaliser les travaux entamés sur les bâtiments du foyer et de l'église, afin d'éviter toute infiltration ou détérioration, et de sécuriser les accès de la salle communale.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus dits.

Pour copie conforme au registre,

VOTANTS : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstentions : 0

POINT 3 : 2025-22 Domaine : FINANCES PUBLIQUES – Sous domaine : Subventions – Délibération concernant le financement des travaux prévus en 2026

Monsieur le Maire indique que des études ont été menées pour estimer les différents travaux prévus par le Conseil Municipal dans le cadre des réfections partielles des toitures de l'église (sacristie), du foyer (partie haute) et des escaliers du foyer, côté Rue des Jardins. Le montant total des travaux représente un budget de 18 578,80 €. Dans ce contexte, il propose de solliciter

des subventions auprès de la Présidente du Conseils Départemental de l'Aude et de l'ETAT (DETR) pour aider la commune à financer les travaux prévus comme suit :

	Taux	Montant demandé
DETR	30 %	5 573.64 €
Conseil Départemental 11	30 %	5 573.64 €
Autofinancement	40 %	7 431.52 €
TOTAL	100%	18 578.80 €

**OUI CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE :**

- De solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de l'Aude et de l'Etat pour réaliser les travaux mentionnés ci-dessus
- De réunir sa part contributive,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération et à effectuer les démarches nécessaires au montage financier du projet.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus dits.

Pour copie conforme au registre,

VOTANTS : 09 Pour : 09 Contre : 0 Abstentions : 0

Questions diverses :

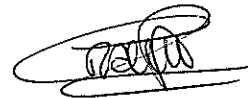
- Liste colis et cadeaux de fin d'année
- Départ en retraite agent technique
- Réflexion sur organisation parcellaire communale

Heure de levée de séance : 23h30.

Le Maire,
Didier MAERTEN



La secrétaire de séance,
Pascale CRAVERO



	Signature
CRAVERO Pascale	
LOPEZ Frédéric	
MAERTEN Didier	
PIGUILLEM Philippe	
AYROLLES Elisabeth	
KOPF Fabrice	
CASANOVA Blandine	
DIAZ José	
MANCIET François	
SIMELE Laurence	

